



# ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

## aide au développement

Question au Gouvernement n° 900

### Texte de la question

M. le président. La parole est à M. Dominique Paillé.

M. Dominique Paillé. L'événement que M. Asensi vient d'évoquer a, bien évidemment, causé l'émoi et la consternation sur l'ensemble des bancs de cette assemblée, et la réponse que vient de lui donner M. le ministre de l'économie nous éclaire et nous rassure quelque peu. Le sujet ne souffrant aucune polémique, je m'abstiendrai de tout commentaire. Il nous semble cependant que les Français ont besoin d'en savoir plus et d'être rassurés sur la pérennité de cette aide qui devrait se traduire par un plan de coopération inscrit dans la durée. Nous devrions également agir en concertation étroite avec nos partenaires de l'Union européenne, car les pays touchés ont avec nous une proximité de culture et une histoire qui en font presque des peuples frères. Par conséquent, monsieur le Premier ministre, ma question sera simple. Le Président de la République ira, la semaine prochaine, témoigner sur place de la solidarité de la France à l'égard de ces peuples. Le Gouvernement compte-t-il agir en concertation avec ses partenaires de l'Union européenne d'une manière efficace et durable et, si oui, comment ? (Applaudissements sur les bancs du groupe de l'Union pour la démocratie française-Alliance et sur quelques bancs du groupe Démocratie libérale et Indépendants.)

M. le président. La parole est à M. le ministre de l'économie, des finances et de l'industrie.

M. Dominique Strauss-Kahn, ministre de l'économie, des finances et de l'industrie. Monsieur le député, je ne reviens pas sur ce que je viens d'expliquer à propos de la dette.

A la fin de mon propos, j'évoquais, en une phrase seulement, pour être bref, la nécessité d'une coopération pour le développement. Votre question va me permettre de m'étendre sur ce point.

Il est bon de répondre autant que faire se peut aux demandes immédiates et urgentes. Il est nécessaire de prévoir l'avenir en remettant une dette importante. Mais cela ne suffit pas. On ne saurait laisser ces pays s'occuper seuls de leur reconstruction, quand bien même ils n'auraient plus de dette vis-à-vis de l'extérieur. Celle-ci nécessitera l'aide internationale et il est souhaitable qu'elle ne soit pas dispersée. Faisons au moins en sorte que l'Europe s'affirme en tant que telle et qu'elle participe à un programme de développement qu'elle aura défini elle-même et qu'elle conduira.

Toutefois, notre proposition de coopération doit s'étendre à d'autres pays que ceux que l'Europe peut rassembler. En tout état de cause, c'est en discutant avec les gouvernements des pays sinistrés que ces programmes de coopération et de redéveloppement doivent être mis en place. Ils sont, d'ores et déjà, à l'étude et il est clair que les actions doivent être coordonnées. On en a trop vu dans le passé d'inefficaces parce que trop dispersées.

Aujourd'hui, c'est toute la communauté internationale qui doit se mobiliser. Ici, c'est l'Assemblée tout entière qui se retrouve aux côtés du Gouvernement et même le pousse à aller dans ce sens. Des programmes de coopération sont à l'étude. Ils seront mis en oeuvre. Nous aurons, là, l'occasion de montrer que la solidarité internationale n'est pas un vain mot. Et que ces pays ne bénéficient pas de la nôtre simplement parce que nous avons avec eux des relations historiques et culturelles importantes.

On a trop dit que l'économie était globalisée sur la planète et que tout y était devenu interdépendant pour qu'on ne voie pas cette internationalisation à l'oeuvre face à de telles épreuves: la solidarité aussi doit devenir internationale ! (Applaudissements sur les bancs du groupe socialiste, du groupe communiste, du groupe Radical, Citoyen et Vert et sur plusieurs bancs du groupe du Rassemblement pour la République, du groupe de

(l'Union pour la démocratie française-Alliance et du groupe Démocratie libérale et Indépendants.)

## Données clés

**Auteur** : [M. Dominique Paillé](#)

**Circonscription** : Deux-Sèvres (4<sup>e</sup> circonscription) - Union pour la démocratie française-Alliance

**Type de question** : Question au Gouvernement

**Numéro de la question** : 900

**Rubrique** : Politique extérieure

**Ministère interrogé** : économie

**Ministère attributaire** : économie

## Date(s) clé(s)

**Question publiée le** : 11 novembre 1998, page 8701

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue au Journal officiel du 11 novembre 1998